



ACTUALITÉS HSSE@SSIST

Bulletin de la météo S&ST



Contenu de ce numéro :

- Actualité
- Burn-out
- Infos d'ici et d'ailleurs
 - Observation minière
 - Publication DARES
 - ISO 45001
 - RPS et QVT

Actualité en prévention

30 ans c'est un bel âge et c'est celui de nos directives cadre européennes. Je ne sais pas quelle est leur importance dans l'enseignement actuel en S&ST. Je suis né dans la prévention avec ces directives et les deux décrets de 93 (40 et 41) directement inspirés après la loi de 1991.

Je le répète à l'envie, la prévention vient de l'Europe et notre interprétation fait le reste.

A partir d'une seule directive, nous avons 28 façons de la comprendre puis de l'appliquer.

En France, nous avons fait ce choix de la cartésianisation, de la déresponsabilisation, des contrôles et de la formation avec ses recyclages ubuesques... Si vous en avez l'occasion, demandez dans les pays limitrophes leurs obligations en contrôles périodiques ou en formations... vous serez surpris..

Alors j'espère que nous ferons les bons choix pour les prochaines années,..., en faire moins et le faire mieux!

Le burn-out : phénomène lié au travail

Réunie du 20 au 27 mai 2019 à Genève pour sa 72e session, l'Assemblée mondiale de la santé a pris une décision qui fera date. S'appuyant sur les conclusions d'experts de la santé, elle vient en effet de déclarer le burn-out comme "un phénomène lié au travail" ouvrant ainsi la voie à la classification internationale des maladies de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Dans cette nomenclature de référence, sous le nom de code "QD85", le burn-out rejoint la section consacrée aux "problèmes associés à l'emploi ou au chômage"(...)

L'agence spécialisée de l'ONU avait dans un premier temps annoncé que le burn-out avait fait son entrée en tant que maladie dans la classification, qui sert de base pour établir les tendances et les statistiques sanitaires, mais, le lendemain un porte-parole de l'OMS a tenu à apporter une correction importante : **le burn-out passe, en réalité, de la catégorie "facteur influençant l'état de santé" à celle de "phénomène lié au travail", mais sans entrer dans la liste des "maladies"**.

"L'inclusion dans ce chapitre signifie précisément que le burn-out n'est pas conceptualisé comme une condition médicale, mais plutôt comme un phénomène lié au travail", a-t-il précisé dans un communiqué.

<https://icd.who.int/browse11/l-m/en#/http://id.who.int/icd/entity/129180281>

Infos d'ici et...d'ailleurs

Comportement sécuritaire ou non—impact sur les accidents !

Selon une étude publiée dans le Journal of Loss Prevention in the Process Industries, une étude récente portant sur 1 334 travailleurs de 20 sites miniers a révélé que les mineurs qui évitaient les risques étaient moins susceptibles de faire l'objet d'incidents de quasi-accident. Pourquoi est-il important de connaître les incidents évités de justesse? Des recherches antérieures menées par le NIOSH avaient montré que la probabilité de blessures futures pouvait augmenter avec le nombre de quasi-accidents. Un quasi-accident, autrement appelé «appel de près», est un événement qui aurait pu causer un préjudice, mais ne l'a pas fait (...)

Source : Haas, E.J. , Lorio, P.L. (2019). Journal of Loss Prevention in the Process Industries, 59, 91-99. <https://doi.org/10.1016/j.jlp.2019.03.005>

Nota : très intéressant, approche complémentaire à ce que l'on pense savoir...

Une publication intéressante de la DARES sur le mois de mai

- conflit de valeur et exigences émotionnelles ([lien](#))

ISO 45001 sondage international.

L'ISO propose un sondage concernant l'ISO 45001.

19 questions portant sur cette 45001 autant attendue que décriée, surtout en France. C'est toujours cependant intéressant de participer à un sondage de ce type.

<https://www.surveymonkey.com/r/45001users> (in english)

Le stress au travail : du paradigme des risques psychosociaux à celui de la qualité de vie au travail

Une recherche-action utilisant trois modèles classiques du stress au travail nous a permis de vérifier l'impact sur les résultats obtenus du choix du modèle et du paradigme : risques psychosociaux versus qualité de vie au travail. Quatre cent trente-six salariés de la grande distribution ont répondu à un questionnaire incluant ces trois mesures du stress, les conséquences (satisfaction, fatigue) et une cause possible (tensions de rôle). Nos résultats valident les hypothèses de différences significatives des niveaux de prévalence du stress selon le modèle, comme des liens avec le facteur et les conséquences, ainsi que l'importance de la perception de stress pour expliquer le vécu négatif - Source : Psychologie du travail et des organisations, (2019), 25(2), 86-99. <https://doi.org/10.1016/j.pto.2018.11.002>

**LA SECURITE DES AUTRES COMMENCE LA OU MON
COMPORTEMENT A RISQUE S'ARRETE.**